

Esprit des lois

Les acteurs du collectif Esprit des Lois

Présentent

Esprit des lois de 2002

Paroles d'usagers et de professionnels

Lundi 15 juin 2015 après-midi
Salle de l'Ermitage au Bouscat

Avec la participation de



et le soutien média de TutelleAuQuotidien.fr



13h00 - Accueil

13h30 Ouverture

M. Patrick Bobet, Maire du Bouscat

M. Dominique Vincent, Représentant du Conseil Général de la Gironde

Mme Michèle Delaunay, Ancienne Ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie,
Député de la 2^{ème} circonscription de Gironde

14h00 Introduction des débats

Mme Ginette Poupard, Présidente de la délégation Aquitaine du CISS

- ❖ Présentation des droits des usagers au regard des Lois de 2002.
- ❖ Extrait du film « Esprit des lois » ARS Aquitaine

Echanges avec la salle

modérés par **M. Karam**,
Ancien Directeur d'EHPAD,
Vice-Président de la commission médico-
sociale (CRSA Aquitaine)

14h30 La parole aux professionnels

- ❖ Concilier les droits des usagers et les obligations des professionnels.
- ❖ Pourquoi organiser l'emploi du temps des usagers sur celui des professionnels ?

Echanges avec la salle

modérés par **M. Karam**

15h30 La parole aux usagers

- ❖ Comment favoriser et porter l'émergence de la parole des usagers, et cela sans la déformer ni l'interpréter ?

Echanges avec la salle

modérés par **M. Karam**

16h20 Synthèse des travaux

Mme Danièle Boizard, Coderpa Gironde

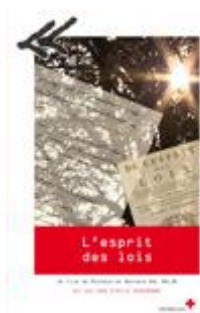
16h45 Clôture



Esprit des lois

Un film documentaire

sur la démocratie sanitaire et sociale pour faire le point 10 ans après les lois de 2002



Michèle et Bernard DAL MOLIN
© 2012 Advita Productions
Durée: 52 minutes

Une initiative citoyenne

régionale, participative pour redonner des perspectives à des lois fondatrices dans l'univers sanitaire et médico-social

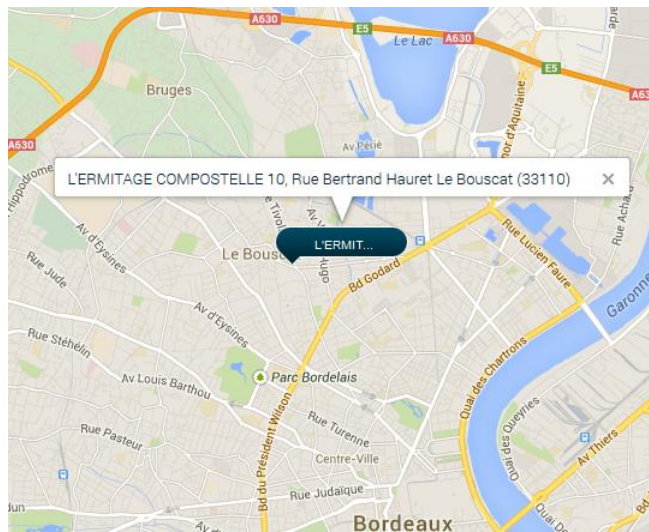


« Une loi n'est pas juste parce qu'elle est loi, mais elle doit être loi parce qu'elle est juste. »

Montesquieu, philosophe Aquitain

Accès

Salle de l'Ermitage – 10 rue Bertrand Hauret – 33110 Le Bouscat



Inscription (au plus tard le 8 juin)

Bulletin à retourner :

- Par courriel à : esprit.des.lois.juin.2015@gmail.com
- Ou par courrier à : Mme Sylvia Cailliet-Creppy,
« Esprit des Lois »
Directrice EHPAD
148 avenue de Tivoli ;
33100 Le Bouscat

NOM

Prénom

M./Mme/Mlle

Particulier Association Collectivité

Si Association ou Collectivité, précisez la raison sociale :

.....

Courriel :

Sera présent(e) le 15/06/2015

Sera accompagné(e) de personnes.